



19.4512

**Postulat Python Valentine.
Finanzmittelflüsse so ausrichten,
dass das 1,5-Grad-Ziel
eingehalten werden kann**

**Postulat Python Valentine.
Diriger les flux financiers
vers la compatibilité
avec un réchauffement
climatique à 1,5 degré**

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 22.09.21

Python Valentine (G, VD): L'accélération du réchauffement climatique, clairement illustrée par le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat publié cet été, nous rappelle que sans un arrêt immédiat de nos émissions globales, nous atteindrons le seuil critique d'une augmentation de la température moyenne globale de plus de 1,5 degré en 2030 déjà.

D'ailleurs avec seulement un peu plus de 1 degré d'augmentation dans le système, nous avons pu apprécier cet été encore les conséquences du dérèglement climatique que cette augmentation entraîne: son coût en vies humaines, en destruction des écosystèmes, des récoltes et des infrastructures en Suisse, comme partout dans le monde. Face à ces évidences scientifiques, il est temps d'agir avec force, en prenant toutes nos responsabilités.

Dans ce contexte d'urgence, je priais, en décembre 2019, le Conseil fédéral d'étudier les moyens de réalisation d'une taxe d'incitation effective sur les transactions financières nuisibles au climat ainsi que ses possibilités d'application, cela dans le but de favoriser un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre, bien sûr, ainsi que du financement d'une politique tant de prévention que d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique sur la base du principe du pollueur-payeur.

Par "nuisibles au climat", j'entends qu'ils ne doivent pas contribuer à dépasser le fameux seuil de 1,5 degré d'ici à la fin du siècle. Alors que notre marge de manoeuvre est dangereusement réduite pour respecter globalement cet objectif, est-il nécessaire de rappeler que, lors de la Convention de Paris sur les changements climatiques en 2015, la Suisse s'était engagée à rendre les flux financiers compatibles avec un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre? Au lieu de cela, le comportement actuel des marchés financiers en matière d'investissements favorise un réchauffement de la planète qui pourrait être de 4 à 6 degrés d'ici 2100. Une telle augmentation rendrait inhabitables de nombreuses régions du monde et aurait des effets irréversibles. Elle menacerait directement même la survie de nombreuses espèces, y compris l'être humain.

Nous savons que le secteur financier suisse est responsable à lui seul de plus de 20 fois le total de nos émissions directes. Il contribue largement à faire de la Suisse le quatrième plus gros émetteur de gaz à effet de serre au monde par habitant, si l'on prend en compte nos émissions totales, directes et indirectes, selon l'OCDE.

Notre place financière est-elle sur la bonne voie, comme certaines publicités le laissent entendre? Dernièrement, les révélations d'une ONG confirmaient que les bonnes intentions affichées par la plupart de nos institutions financières s'apparentaient encore malheureusement plus à du "greenwashing" qu'à une réelle volonté de changer de paradigme.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral met en avant des mesures incitatives visant à récompenser les bons élèves, notamment en supprimant les droits de timbre. Outre la perte de recettes pour les finances publiques que cela entraînerait, cela reviendrait plutôt, en l'état actuel des choses, à encourager davantage le "greenwashing", car les instruments de validation du caractère durable, ou jugé comme tel, des placements sont



insuffisants.

De plus, d'une manière générale, on observe encore au sein du secteur financier, public comme privé, une conception très faible de la durabilité. Souvent, un seul critère, celui du bilan CO₂, est visé, laissant de côté la nécessité de lutter urgemment pour préserver les ressources et la biodiversité, alors que les objectifs sociaux du développement durable, comme la sauvegarde de la souveraineté alimentaire, l'accès à la santé et à l'éducation, sont négligés. Garantir tout cela ne serait possible que si les flux financiers étaient au plus vite détournés des investissements néfastes pour le climat, et plus largement pour l'environnement et la durabilité, au profit d'investissements réellement respectueux.

Le rejet de la loi sur le CO₂ en juin dernier a également démontré la nécessité de taxer de façon ciblée les principaux responsables du réchauffement planétaire plutôt que chaque citoyenne et citoyen de ce pays de façon indistincte. De plus, les ressources financières prélevées permettraient par exemple une redistribution pour tous par le biais d'une baisse de la TVA des produits propres. Elles permettraient également une redistribution en faveur des zones les plus vulnérables face aux conséquences du réchauffement climatique, soit les régions de montagne confrontées à une augmentation importante des catastrophes naturelles, les zones agricoles et forestières les plus exposées ainsi que les villes de plaine confrontées à l'intensification des îlots de chaleur.

Dans ce contexte, je vous prie donc de soutenir ce postulat.

Maurer Ueli, Bundesrat: Es ist schade, dass wir nicht mehr Zeit haben, um Ihre Vorstösse etwas ausführlicher zu behandeln. Wenn ich die Antworten, die wir vor zwei Jahren geschrieben haben, nochmals lese und sie mit dem heutigen Stand vergleiche, stelle ich fest, dass dieses Thema sehr viel an Aktualität gewonnen hat. Sowohl in der Verwaltung wie auch in der Wirtschaft wurden sehr viele Aktivitäten ausgelöst. In die geforderte Richtung bewegt sich heute sehr viel.

Wenn wir jetzt zu diesem Postulat kommen: Der Ständerat hat schon im September 2019 ein Postulat mit einer ähnlichen Stossrichtung angenommen. Es ist das Postulat 19.3951, "Bremsen lösen bei nachhaltigen Finanzprodukten". Dieses Postulat betrifft ein ähnliches Thema wie das vorliegende Postulat, das ebenfalls 2019 eingereicht wurde.

Mit dem Postulat aus dem Ständerat, das eine ähnliche Stossrichtung hat, wurde der Bundesrat beauftragt zu prüfen, wie nachhaltige Finanzprodukte steuerlich entlastet werden können. Der Unterschied ist, dass hier nicht nachhaltige Finanzprodukte steuerlich belastet werden können. Aber eigentlich verfolgt das Postulat das gleiche Ziel. Wenn ich nur meinen persönlichen Arbeitsalltag betrachte, mit wie vielen Akteuren wir im Gespräch sind, und zwar sowohl auf nationaler wie auch auf internationaler Ebene, dann sehe ich, dass wir genau daran sind, solche Lösungen zu finden. Das, was das Postulat fordert, ist eigentlich in Arbeit. Der Bericht zum angeführten Postulat aus dem Ständerat ist in der Schlussbearbeitung und wird Ihnen demnächst unterbreitet. Er wird Antworten auf Fragen geben, die auch hier gestellt werden.

Eine der Schwierigkeiten, die mit diesem Postulat zusammenhängen – das haben wir auch schon an anderen Orten angesprochen –, ist die Definition, was tatsächlich "grün" ist und was Greenwashing, scheinbar grün, ist. Diese Frage betrifft den ständigen Wandel; man kann nicht sofort reagieren. Man müsste an der Börse beispielsweise im Halbjahresrhythmus festlegen, ob etwas "green" ist oder nicht. Diese Möglichkeit haben wir in diesem Bereich nicht. Unser Weg ist, Transparenz zu schaffen, damit die Leute, die Anlageprodukte kaufen, auch die notwendigen Entscheidungsgrundlagen haben.

Ich würde Ihnen vorschlagen, das Postulat nicht anzunehmen. Es gibt eine Doppelspurigkeit zum Bericht, den Sie demnächst erhalten und der über den Stand der Arbeiten Auskunft gibt.

Wir können heute feststellen, dass die Schweiz in Bezug auf diese Arbeiten auch international zur Spitze gehört. Wir sind

AB 2021 N 1830 / BO 2021 N 1830

bei der Standardisierung von solchen Produkten überall in Arbeitsgruppen eingebunden. Ich denke, dass Sie auch mit der Nachfolgevorlage des abgelehnten CO₂-Gesetzes einen weiteren Hinweis haben, wie wir hier arbeiten. Wir haben durchaus eine ähnliche, vergleichbare Stossrichtung wie jene, die Sie in diesem Postulat fordern.

Weil der Ständerat bereits etwas praktisch Gleichlautendes eingereicht hat, bitte ich Sie, dieses Postulat nicht anzunehmen.

Python Valentine (G, VD): Monsieur le conseiller fédéral, vous avez très justement dit qu'il est très difficile de définir un investissement vert. C'est difficile par rapport à ma proposition, c'est vrai, mais cela l'est tout autant par rapport à la proposition que vous considérez comme faisant doublon avec la mienne, c'est-à-dire



notamment la suppression du droit de timbre. Je comprends donc mal pourquoi, d'un côté, l'on dit qu'on a de la peine à définir un investissement vert et, de l'autre côté, que cette difficulté de définition n'est plus un problème.

Maurer Ueli, Bundesrat: Ich kann das mit einem Beispiel erklären. Sie fordern ja auch, dass wir internationale oder EU-Standards übernehmen. Ich bin in der Coalition of Finance Ministers for Climate Action, das ist ein Gremium mit etwa achtzig Finanzministern. Beispielsweise gilt die Atomkraft nur im deutschen Sprachraum als nicht grün, überall sonst wird sie als grün bezeichnet. Hier stehen wir immer zwischen den Fronten: Wenn wir internationale Standards haben wollen, dann müssen wir die Atomenergie als umweltfreundlich bezeichnen – aber wir wollen die Atomkraftwerke abstellen.

Das ist nur ein Beispiel, denn es gibt noch sehr viele solche Fragen. Nehmen Sie beispielsweise das Erdöl: Man geht davon aus, dass es noch vierzig Jahre Erdöl braucht, also muss man dort investieren, wo Erdöl möglichst umweltfreundlich gefördert wird – wir haben aber das Gefühl: sofort weg mit Erdöl und Kohle. Auch Kohle braucht es noch etwa zwanzig Jahre; das ist die internationale Sicht.

In diesem Umfeld bewegen wir uns. Wir wollen einerseits internationale Standards übernehmen und andererseits unsere Qualitätsansprüche, die überall etwas höher sind als der internationale Standard, definieren. Diese Diskussionen ändern wirklich im hohen Rhythmus, und daher sind wir hier in einem Prozess, der auch in den nächsten Jahren nicht abgeschlossen sein wird.

Präsident (Aebi Andreas, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung des Postulates.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 19.4512/23664)

Für Annahme des Postulates ... 85 Stimmen

Dagegen ... 99 Stimmen

(1 Enthaltung)